Résolution du 1^{er} novembre 2022 de Mmes et MM. Denis Ruysschaert, Matthias Erhardt, Elena Ursache, Anna Barseghian, Léonore Baehler, Omar Azzabi, Laurence Corpataux, Ahmed Jama, Oriana Brücker, Pascal Holenweg, Christel Saura, Dalya Mitri Davidshofer, Pierre-Yves Bosshard, Olivia Bessat-Gardet, Théo Keel, Brigitte Studer, Monica Granda, Livia Zbinden et Maryelle Budry: «Renforcer la coopération internationale – que la Ville, le Canton et la Confédération prennent leurs responsabilités budgétaires face aux crises sociales et environnementales mondiales».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 2 novembre 2022)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que la Suisse s'est engagée à consacrer 0,70% du produit intérieur brut (PIB) à la coopération internationale. Cet engagement de très longue date (depuis les années 1970) s'inscrit dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) 2015-2030 des Nations Unies (Cible des ODD 17);
- que cette Aide publique au développement (APD) comprend les contributions de la Confédération, des Cantons et des communes suisses pour faciliter le développement économique et social des pays destinataires;
- que le projet de budget de la Ville de Genève, tel que déposé par le Conseil administratif, consacre pour l'aide publique au développement 0,64% de son budget annuel. Notons qu'elle fait mieux que le Canton (environ 0,22% de son budget) et que la Confédération (environ 0,51%);
- Que, sur son projet de budget 2023, la Ville de Genève devrait consacrer environ 750 000 francs supplémentaires (0,06% de son budget) à la coopération internationale pour atteindre ses objectifs;
- que les crises globales sociales aiguës (par exemple guerres, immigrations) et écologiques (par exemple dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité) par leur nature exigent le renforcement de la coopération internationale;
- que les actions en amont dans les pays tiers sont plus efficaces (au bon endroit avec les bons moyens) et plus efficientes (moins coûteuses) que les actions palliatives en aval à Genève (par exemple sur les réfugié-e-s, la biodiversité, l'agriculture, le climat);
- que les crises géostratégiques globales (comme la guerre en Ukraine, les pandémies, l'accès à l'énergie) demandent de renforcer la solidarité internationale. Ces crises ont des effets dramatiques, notamment sur le coût de la vie, l'accès à l'alimentation, la production agricole;
- que la Ville de Genève, hôte de la Genève internationale, joue un rôle crucial et symbolique dans la coopération internationale suisse à la fois au niveau des autres Villes suisses, du Canton de Genève et même de la Confédération suisse,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- consacrer 0,70% de son budget annuel à la coopération internationale;
- demander au Canton et à la Confédération qu'ils consacrent 0,70% de leurs budgets à la coopération.